

la lettre de

membres de 

n° 1 - juin 2007

Cette lettre de liaison et d'information coéditée par FHE (Femmes et Hommes en Eglise), DLE (Droits et Libertés dans les Eglises) et DE (Demain l'Eglise) est un signe que nos associations, qui font depuis longtemps beaucoup de choses ensemble, entendent avancer dans la voie de la synergie, c'est-à-dire faire mieux avec moins, faire mieux réseau au sein des réseaux où nous sommes actifs, en France les Parvis, au plan européen Eglises et libertés, et au plan international IMWAC.

DLE, DE et FHE avaient, chacun de son côté, le projet d'une lettre à leurs adhérents/tes. Pourquoi ne pas la faire ensemble ? Aujourd'hui, la fédération regroupant 47 associations, la revue Parvis ne peut nous accorder toute la place souhaitée dans ses colonnes. C'est cependant bien dans la revue Parvis que restent publiées les actions les plus importantes de nos associations qui ne seront pas reprises dans cette lettre, mais nous souhaitons aussi pouvoir vous diffuser des documents qui ne trouveraient pas place dans la revue Parvis et vous tenir informés de la vie de nos associations.

Plus prosaïquement, il y a urgence. Notre moyenne d'âge nous appelle impérativement à regrouper nos ressources humaines pour faire face aux tâches auxquelles nous appelle l'état de notre Eglise et du monde. Du rapprochement de nos associations, nous espérons, non une addition de vieillesse et de pauvretés, un repli avant une fin fatale mais une chance de refondation. Au sujet du rapprochement engagé: êtes-vous favorable au principe ? Si oui qu'en attendez-vous ? Sinon quelles sont vos réserves ou vos craintes ? Nous ne voulons pas enfermer vos réponses dans un questionnaire, mais vos réactions et suggestions peuvent aider vos CA respectifs à mener à bien l'entreprise.

Alice Gombault et Hubert Tournès

Sommaire

- 1) Les projets et décisions prises par les CA de FHE et DLE
- 2) Les activités communes
- 3) Les conférences de Genre en Christianisme
- 4) Rencontre annuelle du Parvis
- 5) La page de D E

1) PROJETS ET DECISIONS PRISES

PAR LES CA DE FHE ET DLE

Pour avancer dans le projet d'un rapprochement entre nos associations et mieux nous connaître, (en effet nous nous connaissons très peu malgré quelques activités communes menées par une poignée d'entre nous), nous avons prévu deux rencontres :

Une journée de rencontre le 10 novembre prochain à Paris

Le thème de cette journée serait issu du colloque international interculturel et interconvictionnel (3i) (cf ci-après). L'horaire sera fixé de façon à permettre au maximum de provinciaux de faire l'aller et retour dans la journée, de déjeuner ensemble.

Vous êtes invité-e-s à vous préinscrire dès maintenant pour permettre de retenir à temps une salle et de diffuser le programme.. Si vous n'envisagez pas de participer à la rencontre nous vous pressons de vous exprimer (par courriel sinon par courrier postal à FHE, 68, rue de Babylone.

La tenue de nos AG fin février-début mars

Les deux associations tiendront leur prochaine AG le même jour dans un même lieu et successivement. Les membres de l'une seront observateurs pendant la tenue de l'autre et réciproquement. Il y sera bien sûr question du rapprochement qui est notre affaire à tous et toutes.

La mise en place d'une équipe de réflexion

Nos deux CA ont approuvé la mise en place d'une équipe de réflexion sur nos statuts qui sont respectivement à revoir et sur nos titres dans lesquels le mot « Eglise » fait aujourd'hui problème. Pourquoi ne pas en profiter pour trouver un titre commun ? La première réunion de cette équipe a été fixée au mercredi 20 juin 2007, rue de Babylone.

2) LES ACTIVITES COMMUNES

a)A Lisbonne en mai se sont rencontrés une fois de plus mais pour donner un nouvel élan aux échanges et à la coopération le RE et IMWAC dont DE est le membre français, assisté par DLE dans la mesure du possible. FHE n'a pu assurer une présence mais DLE a eu le souci de veiller aux intérêts défendus par FHE. Vous ne trouverez ici que les comptes-rendus n'ayant pas trouvé place dans Parvis.

b)Le colloque 3i aussi est une entreprise conjointe de DLE FHE dans le cadre d'un groupe de travail européen interconvictionnel (néologisme créé au fil des travaux et qui évite d'opposer ceux qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas et veulent se retrouver sur les voies de la spiritualité).

c)La Lettre ouverte de catholiques aux évêques de France (Pentecôte 2007) est une initiative conjointe de DLE et de FHE. Vous la trouverez dans la revue Parvis. Nous vous invitons dès maintenant à faire part de vos réactions personnelles ou de groupe pour éclairer l'orientation de la suite des travaux et élargir le groupe de travail. La suite de ce groupe de travail qui a mobilisé beaucoup d'énergie pourrait devenir la mise en chantier d'un livre collectif.

Le Réseau européen Eglises et libertés (RE) et le Mouvement international Nous sommes Eglise (IMWAC) réunis à Lisbonne

A Lisbonne les délégués d'IMWAC et du Réseau européen -une bonne quarantaine- ont passé trois jours ensemble. IMWAC a tenu son Conseil dont les membres ont participé, la plupart comme délégués, à l'Assemblée annuelle du RE (3-6 mai 2007) car la plupart des branches européennes d'IMWAC sont membres du RE. La collaboration sort renforcée de cette rencontre approfondie. Avec les communautés de base d'Europe, les relations seront intensifiées.

La forte symbiose du RE et de la partie européenne d'IMWAC ne gomme pas la spécificité des parcours respectifs : mouvement international, IMWAC joue dans l'Eglise catholique un rôle permanent d'opposition constructive. Il assure un accompagnement critique des synodes par des contributions et par la tenue parallèle de synodes de la base. A l'occasion des consistoires, il donne une tribune à des théologiens indépendants. Il prend position sur la plupart des documents doctrinaux publiés par le gouvernement de l'Eglise catholique. Le RE a pour objectif la réforme de l'Eglise et de la société (droits humains, démocratie, cohésion sociale) et travaille à l'interface des religions et de la société. Avec des organisations de convictions religieuses diverses issues de la base et d'organisations humanistes, il s'implique sur le terrain interculturel et interconvictionnel et dans la quête d'une spiritualité pour un monde globalisé. Il développe un profil d'ONG citoyenne d'une part auprès des institutions européennes, d'autre part dans les forums altermondialistes -sociaux et théologiques.

IMWAC à Lisbonne

Le Conseil IMWAC a apporté diverses précisions à la nouvelle charte du Mouvement approuvée par vote électronique le 20 mars 2007. Plusieurs groupes d'un même pays pourront désormais être membres d'IMWAC. Deux représentants par pays au maximum, désignés par les groupes eux-mêmes, auront droit de vote au conseil. Le conseil élira nominalement le/la président-e, le/la trésorier/ère, le/la secrétaire à la communication et les autres membres sans fonction spécifique.

Seront publiés sur le site www.we-are-church.org le préambule de la charte et les dispositions relatives aux objectifs ainsi qu'un texte de présentation.

Il a été décidé de publier conjointement avec le RE une lettre de soutien au théologien de la libération Jon Sobrino ainsi qu'un communiqué IMWAC au sujet de la visite du pape au Brésil à l'occasion de l'assemblée de la Conférence épiscopale latinoaméricaine (CELAM), 9-14 mai 2007. La lettre a été envoyée au secrétariat du Forum mondial Théologie et Libération, aux organisateurs de la rencontre "Amérique latine, christianisme et Eglise au XXI^è siècle" (*ndr.: parallèle à l'Assemblée des évêques d'Amérique latine et des Caraïbes*). IMWAC sera représenté à la 3^{ème} Assemblée oecuménique internationale des églises (Sibiu, Roumanie, 4-8 septembre 2007) par un membre de Noi siamo chiesa et le RE a contribué à la rédaction d'un document des OIC au Conseil de l'Europe qui sera adressé à cette assemblée.

Nous avons vécu ensemble la journée d'étude et de débat de la rencontre du RE sur le thème 'Le peuple de Dieu dans un monde qui change' où sont intervenus Jacques Gaillot et des théologien-ne- portugaises, dont une membre du « groupe des sages » de la COMECE.

Nous avons visité une communauté paroissiale de la périphérie de Lisbonne qui met en oeuvre un projet de développement (construction de logements sociaux pour les habitants du bidonville), crée du lien social et mène une action d'insertion sociale et professionnelle d'une population issue de l'immigration.

Nous avons partagé, dans l'Eglise du couvent des dominicains de Lisbonne, une eucharistie coprésidée par Jacques Gaillot qui a participé à l'assemblée du RE, Evaristo Villar (Iglesia de base de Madrid) et le supérieur dominicain du couvent, avec la présence de deux pasteurs protestantes qui ont partagé la communion. Nous garderons le souvenir de la chaleur humaine de

cette liturgie où de jeunes Africaines apportaient sur la tête en procession chantante et dansante 'les fruits de la terre et du travail des hommes', concélébrant ainsi l'offertoire avec les trois hommes qui officiaient à l'autel et imprégnant de féminin toute la liturgie".

Le RE, les institutions européennes, les Forums altermondialistes

Décisions prises par l'AG du RE (12 pays présents sur 14), après un intense travail d'ateliers.

Poursuite de l'action citoyenne d'ONG auprès des institutions européennes:

* Au Conseil de l'Europe (CE) où se tiendra (3-4 octobre 2007) le colloque '3i' que prépare un groupe de travail initié par le RE et animé par DLE et FHE, réunissant des organisations de cultures juive et musulmane et humaniste. Interviendront des spécialistes, des politiques, des gens de terrain et on entendra des courants de base de convictions religieuses qui n'ont pas encore réellement la parole auprès des institutions européennes. Le RE a été invité à participer à deux des conférences récemment organisées par le Conseil de l'Europe sur la dimension religieuse du dialogue interculturel

* Au Parlement de l'Union européenne (UE): par la participation aux activités du Groupe informel de députés 'Séparation de la religion et de la politique', qui exerce avec le concours d'organisations de convictions diverses une veille continue et des actions ponctuelles en ce qui concerne le respect de l'impartialité religieuse des institutions de l'UE et l'activisme des communautés religieuses qui s'affirme avec une force croissante, en particulier celui du Vatican et de son lobby omniprésent, la Comece (Commission des évêchés de l'UE). Les situations italienne et polonaise sont à cet égard critiques voire extrêmes. A Strasbourg (mai 2008), le RE débattit des relations Eglises-Etat.

Poursuite de l'investissement dans le Forum social européen (FSE) et dans le Forum mondial Théologie et Libération (FMTL)

* *Dans les FSE*, depuis plusieurs années le RE -souvent seul- organise des séminaires interreligieux et sans doute dans la suite interconvictionnels. Il y constate un reflux de la présence des chrétiens.

* *Dans les FMTL*, prenant conscience que la spiritualité est une dimension de l'humain et ne passe pas par les seules religions, le RE poursuit -aussi par l'organisation de séminaires interconvictionnels- son engagement dans la recherche, menée par des théologiens et des groupes de base de convictions religieuses et humanistes, d'une spiritualité que le RE tiendra sa rencontre annuelle 2009 à Londres. On voit que le RE qui centrait son action initialement sur les institutions se préoccupe aujourd'hui également de spiritualité (équipe animée par Evaristo Villar).

L'Europe centrale absente de la rencontre : les groupes tchèques et hongrois membres du RE et Pawel Skiba, membre individuel polonais. La barrière n'est sans doute pas financière: un fonds de solidarité a été créé et attend de remplir sa fonction. Barrière culturelle non encore abaissée? IMWAC pour sa part n'est pas présent en Europe centrale. C'est avec insistance que l'assemblée du RE a réaffirmé l'espoir et aussi l'objectif d'une rencontre -en 2010?- en Pologne où le représentant du RE se heurte à une situation politique et religieuse dramatique : un climat de restriction des droits fondamentaux, en particulier de conscience et d'expression, un climat de peur. Une équipe, dont font partie deux Polonaises et une Française, Anne-Marie Schweighöfer, maîtrisant le polonais entretient, avec lui un échange d'informations et s'efforce de le soutenir dans son travail de réseau. CFFC-Europe a entrepris un travail de veille, grâce à un membre de son 'Groupe consultatif européen', Anka Grzywacz, avec qui l'équipe Pologne du RE établira une liaison.

L'adhésion des réseaux espagnols -Corriente somos iglesia, Iglesia de base de Madrid (30 cdb) et sans doute bientôt le vaste réseau Redes cristianas (150 collectifs, associations, communautés) qui réunit les catholiques de base a apporté un ***lien avec l'Amérique latine*** et l'adhésion de l'association française Partenia 2000, liée au réseau national de groupes Partenia

présents dans la plupart des départements, ouvre la *perspective de travailler avec des pays africains*.

L'attention doit être attirée sur le site internet en développement du RE:

www.european-catholic-people.eu:

un moyen de communication interne et externe indispensable.

Hubert Tournès

Colloque international, interculturel et interconvictionnel
Université Marc Bloch de Strasbourg et Conseil de l'Europe
3 et 4 octobre 2007

L'actualité nous montre trop souvent qu'une diversité exacerbée des cultures et des convictions religieuses ou philosophiques peut devenir facteur de dissociation sociale. Nous voyons par ailleurs comment cette diversité peut au contraire devenir une richesse et contribuer à la cohésion sociale. La recherche des conditions favorables à cet objectif fait déjà l'objet de nombreux travaux au Conseil de l'Europe, notamment dans le cadre de dialogues interreligieux et interculturels ; on regrettera pourtant que ceux-ci sollicitent surtout les hiérarchies ou responsables d'institutions, sans que ne soient suffisamment informées et concernées les personnes de la base.

Ces constatations ont amené des associations humanistes de l'*Union Humaniste Internationale* et la *Fédération Humaniste Européenne*, des associations laïques regroupées au sein de la *Ligue Internationale de l'Enseignement, de l'Education et de la Culture*, ainsi que des associations de conviction chrétienne réunies par le *Réseau Européen Eglise et Libertés*, des associations de culture musulmane, telle le *Manifeste des Libertés*, et des associations de culture juive, telle le *Cercle Gaston Crémieux*, à travailler ensemble depuis plus de six mois pour organiser un colloque international, interculturel et interconvictionnel¹ autour du thème suivant :

« Cohésion sociale² dans une Europe multiculturelle Rôle et impact des courants de pensée et des religions: »

Les objectifs sont de :

Montrer -exemples et témoignages à l'appui- comment de nombreuses ONG, marquées par la diversité de leurs membres

apportent déjà une contribution originale à la construction d'une société cohésive en sachant briser des barrières culturelles, sociales et convictionnelles dont on peut mesurer le poids et l'importance dans une société marquée par une large immigration.

Entreprendre à partir de ces témoignages et expériences une réflexion aussi constructive que possible. Elle sera le fruit d'un dialogue établi entre des personnes, citoyens et citoyennes de convictions différentes, plutôt qu'entre communautés. L'objectif étant de faire voir ce que peuvent et doivent apporter les différents courants de pensée et les religions pour réaliser en Europe une société cohésive enrichie par sa diversité.

Permettre une démarche démocratique en invitant des hommes et des femmes de différentes convictions à se faire entendre, à contribuer à la réflexion, à envisager, à partir de leurs expériences et savoir-faire, ce qu'ensemble nous pouvons faire concrètement pour favoriser la cohésion sociale. On cherchera à susciter réactions et expressions sur le terrain.

Il cherchera à expliciter les fondements et les valeurs sur lesquels s'appuient les démarches et les actions exposées ; nous croyons que ces valeurs sont assez largement partagées pour transcender les communautés de conviction et les conduire au dialogue et à l'évolution des mentalités. Ce colloque veut contribuer à la réflexion sur les conditions et les processus mis ou

¹ Néologisme introduit pour bien montrer que le colloque veut prendre en compte toutes les convictions, qu'elles soient religieuses ou non.

² Il est entendu que « Cohésion Sociale » est prise dans le sens défini par le Comité européen pour la cohésion sociale (CDCS) tel qu'il a été approuvé par le Comité des ministres le 31 mars 2004 : « La cohésion sociale est la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, à minimiser les disparités et à éviter la polarisation. Une société cohésive est une communauté solidaire composée d'individus libres poursuivant des buts communs par des voies démocratiques ». Cf. Stratégie de Cohésion sociale révisée

à mettre en œuvre pour atteindre une cohésion sociale qui puisse s'enrichir de sa diversité dans un esprit d'ouverture et de reconnaissance réciproque, dans la liberté, la solidarité, la responsabilité, l'égalité des sexes et le respect des droits humains.

Le colloque 3 i est une occasion unique de faire reconnaître publiquement que le langage des Eglises n'est pas représenté uniquement par celui des hiérarchies. C'est pourquoi nous avons à cœur qu'il réussisse.

Il est donc hautement souhaitable que l'affichette que vous trouverez à la fin de cette lettre soit largement diffusée.

N'hésitez pas à nous en demander autant d'exemplaires papier que vous souhaitez ou son fichier électronique.

3) Les conférences de Genre en Christianisme

Après une année d'arrêt du colloque de FHE sur les femmes prêtres, l'unité de recherche et de documentation Genre en Christianisme a repris ses conférences. Vous en trouverez ci-après, comme beaucoup nous l'ont demandé, de brefs comptes-rendus.

Au début du Christianisme, la gnose.

Regards sur le masculin et le féminin réconciliés.

Françoise Gange le 29 janvier 2007

Compte rendu de Jean-Pierre SCHMITZ

Françoise Gange est philosophe et socio-anthropologue. Elle a enseigné en France, en Afrique et même en Inde. Elle a publié plusieurs ouvrages sur les cultures les plus anciennes où elle décrit tout particulièrement la lutte des pouvoirs patriarcaux qui ont imposé leur domination à la place de la culture antérieure de la Déesse-Mère.

Elle s'est également beaucoup intéressée au Jésus de la Gnose, sujet de départ de notre conférence.

La Gnose, et les écrits gnostiques, sont très peu, voire pas du tout connus.

Ces écrits gnostiques sur Jésus et son environnement ont été qualifiés d'hérétiques et occultés par les autorités ecclésiastiques à partir du IV^{ème} siècle et étaient restés dans un oubli total, sauf pour quelques spécialistes. Ce n'est que vers 1950, grâce notamment à des découvertes archéologiques de nouveaux manuscrits en Egypte, que l'on a commencé à connaître véritablement le « Jésus de la Gnose ».

Françoise Gange s'appuie tout particulièrement sur l'Evangile de Marie de Magdala, personnage d'une importance considérable.

Les textes gnostiques nous présentent un autre enseignement de Jésus et décrivent un type de relation totalement différent entre Jésus et les femmes qui étaient autour de lui, et dont certaines étaient ses disciples au même titre que les disciples hommes. Il n'est plus question de statut de servantes de Jésus, mais au contraire ces textes témoignent d'un très haut respect de la femme.

Jésus prêche la réunification et la réconciliation du féminin et du masculin en chaque être humain, dépassant ainsi les catégories de sexe.

Jésus dit à ses disciples hommes et femmes : «le royaume est en vous et vous ne le voyez pas ». Toujours selon les gnostiques Jésus invite à suivre la loi du Cœur, c'est à dire ce qui ne sépare pas. La séparation entre masculin et féminin est une dichotomie qui crée les guerres.

F. Gange fait le parallèle avec le souci d'unité que préconisait Lao-Tseu : « Connais le masculin, adhère au féminin ».

Jésus Fils de l'Homme est l'être qui est réconcilié avec ses composants masculin et féminin.

Pour les gnostiques, c'est notre propre recherche qui va nous conduire à la vérité, c'est un engagement personnel permanent.

Il y a pour tout être humain deux grandes manières de se poser la question fondamentale de l'existence :

- soit j'ai besoin de règles, donc d'une hiérarchie : c'est l'Eglise du plus grand nombre.
- soit j'ai foi en cette divinité qui est en moi-même et j'avance sur un chemin qui m'est personnel : c'est ce que proposent les écrits gnostiques.

Françoise Gange nous invite à une relecture des grands mythes fondateurs.

Tout à fait à l'origine de cultures diverses (Proche-Orient, Inde), on retrouve la Déesse Mère universelle, avant l'apparition des premiers rois et ensuite des premiers dieux. Le symbolisme de la gnose est emprunté au monde de la Mère. La Déesse Mère devenait la mère de Dieu ; elle en fut ensuite la sœur, puis la fille au fur et à mesure des progrès du patriarcat.

On retrouve un schéma comparable dans le mythe de Sumer : descente de la déesse dans l'enfer (elle devient Astarté dans la Bible). C'est la démonisation du féminin réduit à l'état de « corps sans âme » ; ensuite, c'est la déesse fille qui en sort, elle sera soumise au Dieu père.

Pour les gnostiques, Jésus est le fils de la Mère. Le message est de tirer la femme de l'en-bas, de son enfermement dans le corps.

Les textes de la gnose nous donnent donc une vision tout à fait différente, voire même à contre courant de l'enseignement traditionnel des Eglises officielles qui ont toujours « exercé une sorte de censure sur la dimension féminine de Dieu...à la limite, Dieu serait considéré comme l'ennemi du féminin» (article du Père Franciscain Fabien Deleclos sur Françoise Gange dans « La Libre Belgique » en janvier 2007).

La conférence de Françoise Gange ne pouvait être qu'une introduction à cet enseignement de la gnose dans le but de nous en faire découvrir les richesses et nous inciter à en connaître davantage et par cette démarche voir autrement les implications théologiques de la question du genre.

Ouvrages de Françoise Gange :

- Jésus et les femmes Ed. Alphée 2005
- Avant les dieux, la mère universelle Ed. Alphée 2006
- Le viol d'Europe ou le féminin bafoué Ed. Alphée 2006
- Le viol d'Europe ou le féminin bafoué Ed. Alphée 2006

et aussi quelques romans

cotisations 2007

la synergie que nous créons en rapprochant nos trois associations n'annule pas les activités spécifiques de chacune des associations.

C'est pourquoi, pour poursuivre et développer nos activités, nous avons besoin des cotisations de la ou des associations dont vous êtes membre.

Si vous n'avez pas encore versé votre cotisation 2007 merci de bien vouloir l'envoyer :

pour FHE par chèque de 26 €, 68 rue de Babylone Paris 7

pour DLE par chèque de 10 €, 95 avenue du Maine Paris 14
ou par virement au compte « banque postale »

**Conférence Genre en Christianisme
l'avancée du droit des femmes au sein du judaïsme français**

Sonia Lipsyc le 30 avril 2007

Compte-rendu d'Huguette Charrier

Sonia Lipsyc est docteur en sociologie, actuellement membre associée du GSRL (Groupe Sociologie Religion et Laïcité) du CNRS. Elle œuvre depuis des années à l'avancée du droit des femmes au sein du Judaïsme.

Elle a participé à 49 entretiens sur des thèmes bibliques avec le rabbin Josy Eisenberg dans le cadre de ses diverses émissions sur le Judaïsme. Elle a réalisé une enquête : Femmes et Judaïsme en France 2006 pour la WIZO (Women International Zionist Organisation) et combat notamment pour l'éligibilité des femmes au Consistoire du Bas-Rhin.

Ce combat féministe s'inscrit dans celui plus général de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme ou toute autre discrimination. (cf. <http://soniasarahlipsyc.canalblog.com/>)

« Ce qui se joue au travers de la question des femmes, c'est l'avenir du Judaïsme français : un Judaïsme de tradition ouvert sur la modernité ou un Judaïsme radical à l'usage d'une minorité »
Ces quelques lignes peuvent résumer la conférence du 30/04/07. Après avoir évoqué l'incompatibilité apparente de l'inscription dans une tradition spirituelle -qu'elle soit juive ou chrétienne- et le souci de l'évolution du droit des femmes, la conférencière affirme que le fait d'être femme n'affranchit pas de la préoccupation de l'équité entre hommes et femmes dans la société.

D'où sa double gratitude envers sa tradition juive, d'une part, et d'autre part envers les féministes qui, à force de combats, ont fait reconnaître les droits des femmes.

Quelques précisions

- La Thora est « ce qu'une communauté, un peuple ou un être humain se raconte sur lui-même » (Paul Ricoeur).

Non pas l'historicité du propos mais le récit qui en est fait. Le peuple juif a reçu deux Thora : l'une écrite (qui deviendra le Pentateuque), l'autre orale, transmise de générations en générations pendant sept siècles. Les Juifs interprètent la Thora en fonction de leur tradition orale : c'est le Talmud.

Deux exemples : Caïn et Abel (Gn 4,3) « Caïn se leva et le tua ». Que lui

a-t-il dit ? Le texte ne le dit pas. Reste un espace pour l'interprétation.- En Exode 31,15 : « Quiconque le jour du Sabbat fera quelque ouvrage devra être mis à mort. » Le texte ne dit pas quels sont les travaux interdits. Il faut se référer à la tradition orale : il s'agit de la construction du Tabernacle : 39 types de travaux sont énumérés. La tradition orale s'y réfère pour distinguer les travaux permis et les travaux interdits

Une problématique

- Le Judaïsme est né dans une société patriarcale. Cette tradition peut-elle évoluer et comment ? Elle évolue par les femmes et en fonction de l'adage talmudique : « la loi du pays est la loi ».

Deux exemples : le divorce religieux (guet) et l'éligibilité des femmes aux fonctions importantes.

Le divorce religieux : quels sont les moyens mis à la disposition des femmes pour les aider à obtenir leur divorce religieux dans les meilleures conditions, ou à exprimer les violences conjugales dont elles peuvent être victimes ?

Leur éligibilité au consistoire : à l'heure de la parité, pourquoi y a-t-il si peu de femmes au sein des instances dirigeantes des communautés et institutions juives en France ?

Dans ces deux cas, à l'interprétation talmudique de la Loi. et la possibilité pour les femmes de l'étudier, s'ajoute le principe absolu : « la loi du pays est la loi. » Ce principe fut le viatique de tous les Juifs dans les pays où ils s'installèrent en dehors d'Israël . Ils respectent les lois civiles des pays où ils résident tout en pratiquant leur spiritualité.

Ainsi, concernant le divorce religieux, la Loi dit : « Si une femme n'a pas trouvé grâce auprès de son mari, il la renvoie de chez lui. » (Dt 24,1) Le Talmud apporte des restrictions à la répudiation : le mari doit rédiger un acte de répudiation. Ensuite, on s'adapte aux lois en cours dans le pays où l'on vit..

Au sein d'une société patriarcale, les femmes défendent leurs droits.

Quand il s'est agi de répartir la terre d'Israël entre les douze tribus, Celophéad du clan de Manassé étant mort, son clan ne pouvait prétendre à aucun territoire. Ses quatre filles, Mahla, Noa, Hogla et Tirça obtiennent de Moïse d'hériter en lieu et place de leur père. Elles font évoluer la Loi (Nombres ch. 27)

Dans une société patriarcale, les femmes sont exclues des fonctions

sacrées. Pourtant Débora « était prophétesse et juge en Israël » (Juges 4,4)

Tels sont les paradigmes de l'évolution de la Loi par l'intervention des femmes. Ainsi, concernant l'éligibilité des femmes au Consistoire : en Alsace (régime concordataire) les rabbins sont payés par l'Etat. Ils craignaient qu'en ouvrant le rabbinat aux femmes, le concordat s'écroule. A Strasbourg les femmes se sont battues contre le machisme ambiant et les tribunaux ont tranché en leur faveur.

Conclusion

Tout ceci montre que la Loi peut évoluer. A condition de se référer au Talmud. Il est donc indispensable que les femmes puissent y accéder et l'étudier, en sorte de pouvoir en discuter d'égal à égal avec les rabbins. Or rien n'existe en France pour le leur permettre.

Sarah Sonia Lipzyc conclut :

« en tant que juive croyante, j'affirme que le monde est adaptable. D'où notre responsabilité à l'égard de l'avenir. Nous avons vocation à réparer les droits des femmes : qu'elles accèdent au Talmud et qu'elles puissent animer les communautés. Le féminisme a donc une dimension messianique »

On lit en Osée 2,18 : « En ce jour-là, oracle de Yahvé, elle m'appellera « mon mari », elle ne m'appellera plus « mon baal »

Nous vous rappelons que les versements faits au dessus de la cotisation définie page 14 font l'objet, sur demande, d'une attestation permettant la déduction fiscale de 66% du montant du don.

Autrement dit un don de 100 € ne coute que 34 € !

Nos activités ont besoin d'être financées, merci d'y penser.

la page de D E

le mot de la présidente

Tout d'abord, félicitons-nous de cette première co-édition entre trois associations de la mouvance dite catho-réformatrice, Hommes et Femmes dans l'Eglise, Droits et Libertés dans les Eglises et Demain l'Eglise. Puisse la synergie ainsi créée, porter nos revendications pour une Eglise renouvelée.

Et pour illustrer cette quête, revenons sur deux faits récents, qui révèlent l'état d'esprit du peuple de Dieu qui n'est plus disposé à s'en laisser compter.

Dans une petite paroisse du Sud-Ouest, le curé, religieux par ailleurs a, ce qu'il est convenu d'appeler, une bonne amie. Son vicaire l'apprend et s'empresse de le dénoncer à la hiérarchie. Le délateur est promu à la tête de la paroisse, en remplacement du curé mis au placard.

Et les paroissiens de rester plantés sur le parvis, refusant d'entrer dans l'église pour la messe du délateur, sous l'œil intéressé des caméras.

Dans un des derniers bastions des communautés ecclésiales parisiennes, qui avait déjà renoncé à tous ses privilèges (conseil pastoral très élargi permettant l'exercice d'un peu de démocratie, participation à la nomination du chapelain, par l'archevêché), l'assemblée soudain s'enflamme au moment du renvoi d'un prêtre âgé. Elle refuse la décision unilatérale.

Feux de paille ou bien refus plus profond d'une Eglise autocratique qui ne tient compte que de son propre avis ?

Et si l'aggiornamento voulu par Jean XXIII était toujours d'actualité ?

Espérons-le.

Elisabeth Denby Wilkes

Brèves

France. Mgr André VINGT TROIS, archevêque de Paris, à l'occasion du 30^e anniversaire de l'occupation de l'église St Nicolas du Chardonnet, a rappelé aux chrétiens fréquentant cette église qu'ils étaient « abusés par les propos tenus par les clercs de cette église et que certains ignoraient la déchirure du schisme de 1988, laquelle demeure » et que « ces prêtres n'ont aucune mission de l'archevêque de Paris ». (la Croix - 28 fev. 2007)

France. Le diocèse de Lyon vient de mettre en place un nouveau conseil diocésain composé uniquement de 8 laïcs élus par l'ensemble des LEM (laïcs en mission ecclésiale) qui sont 237 dans le Rhône. La nouvelle association diocésaine, qui est désormais le seul employeur des personnels du diocèse, vient de mettre en place un comité d'entreprise et a dû procéder à l'élection de délégués du personnel. (la Croix - 6 mars 2007)

France. Le nouvel « institut du bon pasteur », mis en place à Bordeaux par le Vatican sans l'accord des évêques de France, vient d'ordonner deux nouveaux prêtres et deux diacres, à Courtelain dans l'Eure et Loir, là où se trouve le séminaire de cet institut. Mgr Fellay, évêque

des intégristes refuse de reconnaître cet institut dirigé par l'abbé Laguerrie, ancien curé de St Nicolas du Chardonnet. (la Croix - 6 mars 2007)

France. « La foi est du domaine privé. La religion, c'est la communauté des croyants organisés. La religion, quelle qu'elle soit, ne peut être clandestine. La République accueille les religions, mais ne doit laisser personne prendre le pas sur elle. Et je dis cela comme croyant pratiquant. » (François Bayrou) (la Croix - 13 avril 2007)
Paris . Le nouveau Collège des Bernardins du XIII^e siècle sera inauguré en octobre prochain. Il a été racheté en 2001 par le diocèse de Paris à la demande du cardinal Lustiger qui a embauché comme directeur des affaires économiques du diocèse Mr de Feydau, ancien directeur immobilier du groupe AXA. Prix d'achat :1,9 million d'euros ; aménagement du Collège : 49,5 millions, dont 30% de subventions publiques, 35% de mécènes et 35% à la charge du diocèse.

Allemagne. Rendre compte de la Foi qui nous anime personnellement. tel était le sujet de la rencontre à laquelle étaient conviés les membres du "Groupe de réflexion de prêtres allemands et de groupements associés en solidarité" (AGP) . Au cours de cette brève session, divers aspects de la foi qui anime chaque chrétien à titre personnel ont été évoqués. Marcel Metzger, prêtre et Professeur de Liturgie à la Faculté de Théologie catholique de Strasbourg a présenté dans une prestation chaleureusement accueillie la situation de la pastorale dans une France marquée aujourd'hui depuis plus d'un siècle par cette forme originale de la sécularisation qu'est la "laïcité".

On relèvera ensuite les développements apportés par Edgar Utsch soulignant la nécessité d'une foi communautaire comme support indispensable au souvenir de Jésus et du salut qu'il apporte aux hommes dont il est pleinement solidaire, enfin la contribution de Ferdi Krestiens soulignant l'aspect "pascal" du message chrétien qui ne laisse pas le dernier mot à la mort ...

Jean Courtois.

f h e femmes et hommes en eglise, genre en christianisme

68 rue de Babylone 75007 Paris - www.fhe.asso.fr

D L E Droits et Libertés dans les Eglises

adresse postale : 95 avenue du Maine 75014 Paris

<http://droits-libertes-eglises.tk> - droits.libertes.eglises@erenis.fr

D E Demain l'Eglise 7 avenue Constant Coquelin 75007 Paris

edenbywilkes@hotmail.fr

Correspondant-e-s D L E en région

Jacqueline Corbon, Bât E6, Bégude Nord, 1 rue Marius Diouloufet, 13013 Marseille

tél : 04 91 70 60 46

Dominique Desbois, Rennes, myette.d@waanadoo.fr, tél : 02 99 55 07 99

Gérard Drapeau, Orléans, gerard.drapeau@wanadoo.fr, tél : 02 38 88 62 52

Jean-Paul Feuillard, Meaux, 2 allée du Bois plaisance, 77240 Vert St Denis

tél : 01 60 63 82 00

Anny Saint Martory, 15 rue des Pénitents blancs, 31000 Toulouse

tél/fax : 05 61 22 41 74

André Thireau, 3 rue Paul Desjardins, 89230 Pontigny, tél : 03 86 48 08 22

3i Colloque international interculturel interconvictionnel

En Europe, riches de nos convictions et de nos cultures différentes,
comment vivre ensemble libres, solidaires et responsables ?

Venez y réfléchir et en débattre au cours du colloque :

Cohésion sociale dans une Europe multiculturelle, rôle et impact des courants de pensée et des religions

organisé à **Strasbourg** avec le soutien du Conseil de l'Europe
par le groupe « G 3 i »ⁱ, groupe international, interculturel et interconvictionnel.

mercredi 3 octobre 2007 à 20h30 à l'université

Marc Bloch, place de l'université, salle Pasteur

jeudi 4 octobre 2007 à 9h au Conseil de l'Europe

Vous serez notamment invités à débattre des questions suivantes

Comment briser les barrières sociales, convictionnelles et
culturelles ?

Comment contribuer à la construction d'une Europe cohésive
dans le respect de la démocratie et des droits humains ?

Quelles valeurs partager, quelles attitudes adopter ?

**inscription obligatoire et gratuite
pour accéder au Conseil de l'Europe**

en indiquant nom, adresse postale, courriel et organisme (facultatif) à

droits.libertés.eglises@erenis.fr

ou par courrier à DLE 95 avenue du Maine 75014 Paris
au plus tard le 15 septembre



Fédération
Humaniste
Européenne

la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Manifeste des
Libertés



ⁱle G3i, regroupe des membres du cercle Gaston Crémieux (association de culture juive), de la Fédération Humaniste Européenne, de la Ligue Internationale de l'Enseignement, de l'éducation et de la Culture, du Manifeste des Libertés (association de culture musulmane) et du Réseau Européen Eglises et Libertés (associations de convictions chrétiennes)